



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Projet Educatif de Territoire. Participation financière de la ville
aux journées enfants des accueils de loisirs.Exercice 2016.**

DE20160321_46	Conseil municipal du 21 mars 2016
Rapporteur : Vincent YOU	Télétransmise à la Préfecture le 24 MARS 2016 Affichée le 25 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt et un mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mars 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN , Mme PEREZ, M. SARDIN

Etaient absents :

Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme GARCIA à M. BONNEFONT
- Mme BOUTTEMY à Mme FAVE
- Mme SERRALHEIRO à Mme MACULA
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD



Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

Projet Educatif de Territoire. Participation financière de la ville aux journées enfants des accueils de loisirs.Exercice 2016.

Petite enfance et éducation
id : 1299

Conseil municipal
21 mars 2016

46

Rapporteur : Vincent YOU

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, la Ville d'Angoulême confie à sept associations la gestion des accueils de loisirs sans hébergement pendant les petites et grandes vacances, ainsi que les mercredis.

Sont concernés :

- Le C.S.C.S. MJC Louis Aragon,
- Le C.S.C.S. MJC Sillac Grande Garenne Frégeneuil,
- Le C.S.C.S. CAJ Grand-Font,
- Le C.S. Les Alliers,
- Le C.S.C.S. Acaiq Basseau,
- L' Amicale Laïque d'Angoulême,
- Le C.S.C.S. MJC Rives de Charente.

Conformément à la délibération n°67 du Conseil Municipal du 29 mars 2010 et en complément du Contrat Enfance Jeunesse, la Ville d'Angoulême verse à chaque association gestionnaire une subvention calculée sur la base d'un forfait journalier, dont le montant est fixé à 4,86 € par enfant.

Cette subvention est déterminée au prorata du nombre de journées enfants réalisé à l'année N-1 par chaque opérateur. Elle est versée au regard d'un échéancier préétabli :

- 1er versement le 15 avril de l'année N (30%)
- 2ème versement le 30 mai de l'année N (20%)
- 3ème versement le 30 juin de l'année N (10%)
- 4ème versement le 15 octobre de l'année N (20%)
- 5ème versement le 15 novembre de l'année N (10%)
- 6ème versement le 15 décembre de l'année N (10%)

L'association gestionnaire s'engage à accomplir sa mission et à rendre compte de la fréquentation suivant les modalités prévues par convention.

Le montant total de la dépense est de 188 391 € pour 38 764 journées en 2015, année de référence.

La dépense en résultant est inscrite au chapitre 65 article 6574 NFA 421.

Il vous est proposé :

- d'approuver la participation telle qu'indiquée auprès des associations gestionnaires des accueils de loisirs sans hébergement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

CSCS/MJC Louis Aragon

Xavier Bonnefont – Membre de droit

TITULAIRES

Isabelle Lagrange

Danielle Chauvet

SUPPLEANTS

François Elie

Stéphanie Garcia

CSCS/MJC Sillac Grande Garenne
Frégeneuil

Xavier Bonnefont – Membre de droit et sa
représentante

Elisabete Serralheiro

Danielle Chauvet

Jean-Pol Gatelier

CSCS/CAJ Bel Air - Grand-Font

Xavier Bonnefont – Membre de droit et sa
représentante

Elise Vouvet

Danielle Chauvet

ACAIQ CSCS Basseau – Petite Garenne Joël Guitton
Charité Espoir

CSCS MJC Rives de Charente

Laïd Bouazza
Danielle Chauvet

CSCS les Alliers

Joël Guitton
Elisabete Serralheiro
Jean-Paul Pain

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal
ledit jour
21 mars 2016

Pour extrait conforme,

P/Le Maire,

L'Adjoint Pour le Maire,

François ELIE

Adjoint délégué

aux Ressources Humaines

Qualité du service

Evaluation des politiques publiques

